

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON POPULAIRE

13 AVRIL 2021 à 19h

MEMBRES ELUS

Virginie Rochetti — Claire Levet — Rose Marie Forcinal — Marylène Grenapin— Félix Nizard – Cédric Schönwald – Mattia Bembaron – Doryane Prompsy – Kiong-Hi Hudelot - Prosper Ternisien – David Lefèvre - Suzanne Chirescu – Julienne Turan – Xavier Cattelain-Lopez – Gilles Forcinal - Serge Anceau – Marie Calixte Emmanuel- Sylvie Vidal – Benoit Artaud

MEMBRES DE DROIT

Pour la Ville de Montreuil : Alexie Lorca, Amin Mbarki, Richard Galera, Nathalie Leleu et Denis Vemclefs.

Pour la Maison Populaire : Pauline Gacon – Mathieu Besson - Lisa Jimenez

Excusées : Thérèse Garnier, membre élu - Angèle Andrieu – Gallet, représentante des professeur-es

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du schéma d'orientation des évolutions des missions du personnel (vote)
2. Election des membres du Bureau (vote)
3. Questions diverses

Ouverture du Conseil d'administration par le Président, Benoit Artaud à 19h.

Préambule : les fonctions d'un Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration représentent l'ensemble des adhérent-es de la Maison populaire sur une liste unique et par pôle d'activité culturelle et sportive. Participer au Conseil d'administration permet de prendre part aux décisions et grandes orientations de la Maison populaire.

Certains membres du Conseil d'Administration de la Maison Populaire sont membres de droit : la Maire adjointe élue à la Culture et à l'Education populaire, 4 conseillères et conseillers municipaux de la Ville de Montreuil, le Directeur du Développement culturel de la Ville de Montreuil, la représentante titulaire du personnel ou son suppléant et la représentante des professeur-es et la directrice de la Maison populaire.

Lors des votes pendant les conseils d'administration, seuls les membres élus peuvent voter et non les membres de droit.

1. PRESENTATION DU SCHEMA D'EVOLUTION DES MISSIONS DU PERSONNEL DE LA MAISON POP

1^{ère} partie du projet

A son arrivée, la nouvelle Direction a proposé au vote son projet d'objectifs et de moyens pour la Maison populaire qui intègre une évolution des richesses humaines et des financements. Ce projet a été adopté à l'unanimité au Conseil d'administration du 8 octobre 2019. La Directrice rappelle les étapes d'analyse pour la mise en œuvre de ce schéma.

2019 : Diagnostic et valorisation des compétences

La Direction, accompagnée par des membres du Bureau, a procédé à une mise en exergue des compétences en présence, à travers une formation autour de la thématique « qu'est-ce que porter un projet en commun ? » et la tonalité éditoriale de la Maison pop. Elle a également évalué les capacités de l'Association à accroître ses financements et à professionnaliser son organisation.

2^{ème} partie du projet

Les effets attendus des transformations de 2020-2021 :

- Améliorer l'offre culturelle et la relation aux adhérents
- Donner la capacité aux personnel de se projeter dans une évolution de mission
- Préfigurer l'agrandissement de la Maison Pop dans un fonctionnement optimal et convivial

Les moyens mis en œuvre depuis 2019 :

- Augmentation du nombre des activités et des professeurs : 14 nouvelles activités avec des recrutements internes et externes dans différents pôles.
- Activités à l'adresse des adultes/enfants et des jeunes adultes.
- Pour la rentrée 2021-2022, il est projeté une stabilité des activités hebdomadaires afin d'analyser l'effet de la pandémie sur la fréquentation de la Maison pop.
- 2023 – 2024 : Accroître l'activité de la Maison pop pour répondre à l'évolution des habitant·es de Montreuil et inclure une responsabilité de coordination pédagogique dans le schéma des compétences de l'équipe, afin d'être en mesure d'investir un lieu plus grand avec une équipe de professeur·es plus nombreuse et rendre visible le schéma pédagogique et de loisirs de la Maison pop.

Echanges sur le point 1)

Rosemarie Forcinal : L'agrandissement de la Maison Populaire signifie-t-il qu'il faut délocaliser la Maison Pop pendant les travaux ? Qu'est ce qui change dans le remplacement de la comptable unique par un·e responsable de l'administration ?

Pauline Gacon : L'idée serait de réfléchir collectivement sur le projet d'agrandissement et de réaménagement en ne fermant aucune activité et en n'excluant aucune piste. La collaboration avec la Ville de Montreuil est essentielle ; d'autres partenaires pourraient être associés, la Ville ne pouvant répondre à toutes les attentes.

Denis Vemclefs : La Ville de Montreuil étudie en effet des possibilités, à ce jour, ne pouvant être communiquées car cela reste des pistes. Par ailleurs, un tour de table a été engagé à ce jour mais, mise à part la Région Ile-de-France, les partenaires n'ont, à l'heure actuelle, pas acté leur participation.

Julienne Turan : Actuellement, Martine Rocca est comptable et des commissaires aux comptes certifient chaque année les comptes. Pauline Gacon s'occupe de toute la partie administrative et recherches de subventions ou financements. Martine Rocca va partir à la retraite à l'automne 2022. L'idée est d'embaucher un responsable de l'administration pour prendre en charge la comptabilité et les payes et, à terme, toutes les missions administratives et financières à l'exception du bilan comptable. Il s'agirait de faire évoluer le poste dans le même volume salarial, à partir de l'automne 2022.

→ Vote du schéma d'orientation d'évolution des missions du personnel et de l'aménagement du pôle accueil : adopté à l'unanimité